

*Les crédits*

• (1710)

Je ne suis pas certain que nous pourrions trouver ce travail supplémentaire par les moyens classiques qui sont invoqués à la Chambre, c'est-à-dire en construisant plus d'aciéries, en invitant plus d'industries à s'installer au Canada et en stimulant les investissements. Par ailleurs, je crois qu'il existe des moyens d'améliorer la qualité de vie et la qualité de l'emploi pour les travailleurs, des moyens qui nous permettraient vraiment de réduire le niveau de chômage comme ils l'ont fait dans les pays que j'ai mentionnés.

Parmi ces moyens, il en est un qu'ont maintes fois signalé d'anciens collègues de législatures antérieures, notamment l'honorable Stanley Knowles. En effet, ils avaient discuté de la possibilité d'abaisser l'âge de la retraite au Canada, de manière qu'il se compare davantage à ceux qui ont cours en Europe. Je ne parle pas ici de la retraite obligatoire, mais de l'âge auquel les gens pourraient prendre leur retraite facultative, un âge relativement jeune, 55 ans pouvant être l'âge limite en Europe, tout en touchant une pension convenable.

Récemment, les pensions que touchent les parlementaires, les généreuses pensions qui leur sont versées, ont soulevé des discussions un peu partout au pays. Je crois que les gens ont tendance à établir des comparaisons entre le fait d'avoir à travailler jusqu'à l'âge de 65 ans pour retirer un revenu convenable, et le départ à la retraite, où les prestations du Régime de retraite du Canada ou les pensions de vieillesse qui sont versées les condamnent à la pauvreté, pour la première fois de leur vie.

Si le gouvernement du Canada étudiait quelques-uns des modèles utilisés dans le nord et l'ouest de l'Europe, il pourrait élaborer un régime où les gens prendraient leur retraite facultative vers l'âge de 55 ans et toucheraient une pension convenable. Certains Hollandais m'ont dit que les retraités, dans leur pays, touchent une pension correspondant à environ 70 ou 75 p. 100 du revenu qu'ils gagnaient quand ils travaillaient. Ils n'ont donc pas le sentiment de sombrer dans la pauvreté comme le ressentent les Canadiens qui quittent le marché du travail. Si les Canadiens hésitent à prendre leur retraite, c'est qu'ils craignent justement de se retrouver indigents.

Par ailleurs, si nous pouvions réduire l'âge de la retraite facultative à 55 ans tout en versant aux retraités une pension raisonnable, cela créerait des emplois pour les

jeunes qui arrivent sur le marché du travail et qui veulent grimper les échelons. L'un des grands problèmes au Canada, c'est le fait que le taux de chômage chez les jeunes est toujours beaucoup plus élevé que le taux de chômage chez les travailleurs âgés de 25 ans et plus. Ce problème est grave parce que beaucoup de ces jeunes se retrouvent sans emploi pour de longues périodes ou bien ils occupent des emplois temporaires d'apprentis de hamburgers ou autres au salaire minimum. Ils n'acquièrent donc pas les compétences dont ils ont besoin pour s'intégrer pour longtemps à la population active.

Il est extrêmement important que notre pays prenne des mesures pour faire entrer les jeunes dans la population active afin qu'ils acquièrent les compétences et la discipline nécessaires pour s'y intégrer durablement et pour ne pas vivre au crochet des programmes sociaux comme l'assurance-chômage ou les services de bien-être social des diverses provinces.

Fait intéressant, durant les élections de 1986, en Colombie-Britannique, le Nouveau Parti démocratique a proposé un système de retraite anticipée pour les enseignants de la province. Un système semblable avait été mis en place au Manitoba dans lequel le gouvernement du NPD offrait une retraite anticipée sans perte de pension aux enseignants qui étaient au sommet de l'échelle salariale et dont la retraite approchait. Beaucoup d'enseignants qui étaient tendus ou fatigués ou qui voulaient seulement quitter leur emploi après 20, 25 ou 30 ans de service ont saisi cette occasion avec plaisir et ont quitté la population active et pris leur retraite avec une pension convenable. Ils n'ont pas été réduits à la pauvreté.

D'un autre côté, les jeunes enseignants qui avaient acquis à l'université une compétence dans les techniques les plus avancées, qui avaient l'enthousiasme propre aux diplômés fraîchement sortis d'un établissement d'enseignement supérieur, étaient heureux de pouvoir entrer dans la population active et d'enseigner ces techniques à leurs élèves. Tout le monde a donc profité de cette mesure.

En même temps, les enseignants qui voulaient quitter la population active ont pu le faire sans que leur pension en souffre. Les jeunes ont pu entrer dans le système et trouver le genre de travail qu'ils attendaient désespérément. Les élèves ont été heureux de voir ces jeunes enseignants enthousiastes venir appliquer les techniques les plus récentes dans les écoles. À mon avis, ce régime a permis d'améliorer à la fois la qualité de l'enseignement,